

Procès-verbal

**CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT**

*Le mercredi 28 mars 2019, à 19h*

*Bibliothèque Saint-Denys-Garneau*

*10, rue des Étudiants*

### **Présences**

Julie Guilbeault (parent)

Séverine Parent (parent)

Rachel Beauregard (parent)

Annick Pelletier (parent)

Jean-François Bédard (parent)

Marie-Noëlle Rainville (parent)

Lise Rivard (membre de la communauté)

Josée Ouellette (personnel)

Julie Bérubé (personnel)

Marie-Ève Magnan (personnel)

Isabelle Mélançon-Pelletier (personnel)

Marie-Pier McMahon (personnel)

Isabelle Morin (membre de la communauté)

Mélanie Raymond (personnel)

### **Substituts**

Mélanie Raymond, en remplacement de Marie-Hélène D'Astous

### **Direction**

Catherine Bégin, directrice

### **Absences**

Marie-Hélène D'Astous

Marie-Claude Nadeau

Anik Pépin

Andrée-Anne Roy

### **1. Mot de bienvenue et vérification du quorum**

Julie Guilbeault et Catherine Bégin souhaitent la bienvenue à tous. Le quorum est confirmé. La séance débute à 19h03.

### **2. Questions du public**

Aucune question du public.

### **3. Lecture et acceptation de l'ordre du jour**

Julie Guilbeault fait la lecture de l'ordre du jour.

Afin d'être plus efficace, les points seront traités avant d'étudier le projet éducatif.

L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Rachel Beauregard et appuyée par Marie-Noëlle Rainville.

Adoptée à l'unanimité CÉ2019/03/50

#### **4. Lecture et acceptation du procès-verbal du CE du 20 février 2019**

Une modification est faite au point 17, il s'agit du projet de ski de fond, la phrase n'est pas claire.

L'adoption du procès-verbal avec la modification précédente est proposée par Julie Bérubé et appuyée par Marie-Noëlle Rainville.

Adoptée à l'unanimité CÉ2019/03/51

#### **5. Suivi au procès-verbal**

Une mise en garde a été émise aux intervenants de l'école, au sujet de l'utilisation de YouTube et des images disponibles sur le Web.

Adoption des activités lors des journées pédagogiques au service de garde  
Lors des journées pédagogiques précédant la rentrée scolaire, trois activités seront offertes. Une activité portant sur les baleines au coût de 8,50 \$, les jeux d'eau et les jeux d'extérieurs seront sans ajout supplémentaire aux frais de garde habituels.

L'adoption du suivi au procès-verbal et des activités suggérées sont proposées par Annick Pelletier et appuyée par Jean-François Bédard.

Adoptée à l'unanimité CÉ2019/03/52

### **Consultation, décision**

#### **6. Projet éducatif**

Remarques du conseil d'établissement :

- Quoique le sondage SEVI démontre le peu d'insécurité ou de violence vécue à l'école, le langage verbal reste à travailler. De plus, le grand nombre de transitions dues à l'aménagement physique de l'école, demeure un enjeu.
- Les objectifs, tels qu'écrits, guident peu sur les moyens qui seront mis en place pour l'instant. Les moyens rendront concret le sens des objectifs.
- Les membres échangent sur la formulation des orientations 1, 2 et 3. Les membres souhaitent que les objectifs et les indicateurs concordent davantage.
- Le plein potentiel de l'élève, mentionné dans le projet éducatif, pourrait être mis de l'avant dans un objectif. La difficulté de mesurer le plein potentiel est soulevée et

eu de solutions sont trouvées.

- Le 2<sup>e</sup> objectif de l'enjeu « persévérance » reste à formuler.
- Modifier le verbe favoriser pour un verbe plus fort et mesurable, sans aller vers l'obligation.
- Responsabiliser les élèves à la citoyenneté numérique. Les membres font ressortir l'importance de former autant le personnel que les élèves.

Les discussions sur les orientations 4 et 5 seront complétées à la prochaine rencontre.

### Informations

#### **7. Clientèle 2019-20**

Un groupe excédentaire est prévu au secteur préscolaire. Les élèves seront redirigés vers une autre école selon la procédure habituelle. Les groupes suivants seront ouverts :

- 5 groupes de préscolaire
- 5 groupes de 1<sup>re</sup> année
- 4 groupes de 2<sup>e</sup> année
- 2 groupes de 3<sup>e</sup> année
- 2 groupes de 4<sup>e</sup> année
- 2 groupes multi-niveaux 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> année
- 3 groupes de 5<sup>e</sup> année
- 3 groupes de 6<sup>e</sup> année

Au secteur secondaire, le nombre de groupes sera connu plus tard en avril. Concernant les classes multi-niveaux, les parents des élèves choisis seront avisés par écrit avant la rentrée. Les membres du CE suggère de prévoir une rencontre d'information avant la 1<sup>re</sup> journée de classe.

#### **8. Mot de la présidente**

Aucune intervention

#### **9. Mot du comité de parents**

Aucune intervention

#### **10. Mot de l'OPP**

Jean-François Bédard sollicite la participation du plus grand nombre possible des membres du personnel pour l'activité de levée de fonds « souper-spaghetti ». Les prix de présences que l'OPP a obtenus sont dignes d'intérêt.

#### **11. Mot des membres de la communauté**

Lise Rivard souligne le rayonnement dans la communauté des cours de ski de fond donnés par l'école.

## 12. Mot de la direction

Catherine Bégin affirme à nouveau son soutien pour l'activité de levée de fonds « souper-spaghetti » et la collecte de sang de l'école.

La ville de Fossambault-sur-le-Lac souhaite promouvoir sa soirée de jeux de société (activité éducative) par l'entremise de l'école. Le CE donne son accord pour la promotion de l'activité. Des feuilles informatives seront remises aux élèves très prochainement.

### Autre(s) sujet(s)

## 13. Fermeture de la rencontre

La levée de l'assemblée est proposée à 21h05 par Annick Pelletier et appuyée par Rachel Beauregard.

Adoptée à l'unanimité CÉ2019/03/53

---

Julie Guilbeault  
Présidente

---

Marie-Pier McMahan  
Secrétaire